









# Guide du directeur d'école et du responsable périscolaire de site Démos Strasbourg

Ce guide vise à aider les équipes éducatives et pédagogiques impliquées dans le projet Démos Strasbourg dans la mise œuvre du projet suivant les principes partagés par les partenaires :

- faire de ce projet un levier de réussite des élèves
- créer une dynamique d'école et de territoire dans le domaine artistique et culturel

# 1) Présentation du Projet Démos

Démos est un projet porté par la Philharmonie de Paris, soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication et consolidé par un partenariat avec les Collectivités territoriales.

Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Ce projet à dimension nationale, initié en 2010 et coordonné par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, est destiné à des enfants habitant des quartiers relevant de la politique de la ville. Il agit là où l'accès à l'éducation artistique et culturelle est rendue difficile en raison de facteurs économiques et sociaux ou de l'éloignement géographique des structures d'enseignement. Démos a pour but d'enrichir le parcours éducatif des enfants, de favoriser la transmission du patrimoine classique et de contribuer à leur bonne insertion sociale. Il est bâti sur une coopération professionnelle forte entre acteurs de la culture et du champ social.

Ce dispositif s'inscrit dans un mouvement national de réflexion sur la pédagogie collective de la musique classique et sur l'élargissement des publics de ce patrimoine.

# La pédagogie Démos

Démos privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. La musique est introduite dès les débuts de l'apprentissage, les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées progressivement avec la pratique. Le chant et la danse font partie intégrante de la pédagogie, ces approches favorisent une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique. L'apprentissage est complété par une fréquentation de lieux de culture (concerts, musées, ateliers de lutherie...).

## Les objectifs

- Lever les freins économiques, sociaux et culturels liés à la pratique musicale
- Initier des pratiques pédagogiques innovantes par l'association de compétences éducatives complémentaires et faciliter l'acquisition de compétences du socle commun des connaissances
- Accompagner et favoriser le développement personnel de l'enfant en renforçant sa capacité d'attention à l'autre par la pratique collective, sa capacité de concentration et son goût de l'effort
- Faire évoluer les représentations liées aux musiques classiques des jeunes eux-mêmes et de leur entourage pour une appropriation élargie de ce patrimoine

- Valoriser les jeunes auprès de leur famille et de leur entourage
- Sensibiliser les enfants et leur famille à l'offre culturelle strasbourgeoise en leur donnant l'occasion d'assister à des concerts et à toute autre action spécifique proposée par les institutions partenaires du dispositif

# Le mode de fonctionnement d'une année de l'orchestre Démos Strasbourg

- 8 groupes d'enfants de 12 à 15 élèves de CE1 n'ayant jamais pratiqué la musique
- Un instrument de musique confié à chaque enfant
- 3h30 de cours hebdomadaire dans l'établissement scolaire : 2 heures sur temps scolaire + 1h30 sur temps périscolaire
- Une répétition en orchestre une fois toutes les 6 semaines dans les locaux du conservatoire de Strasbourg
- Deux stages intensifs de deux jours pendant les vacances scolaires dans les locaux du conservatoire de Strasbourg
- Une représentation orchestrale à l'auditorium de la Cité de la musique et de la danse de Strasbourg en juin 2019 et 2020 et à la philharmonie de Paris en juin 2021 (= fin du dispositif)

# Les partenaires locaux

Conservatoire de Strasbourg	Ville de Strasbourg Direction de la culture Direction de l'enfance et de l'éducation	Direction académique du Bas-Rhin	
Porteur du projet	Financement du projet et mise en œuvre en temps périscolaire et hors temps scolaire	Expertise scolaire et mise en œuvre sur temps scolaire	
Coordinatrice du projet Démos  Céline COURTY tél.: +33 (0)3 68 98 60 75	Contact à la direction de l'enfance et de l'éducation  Fabienne VOGEL	Contact à la DSDEN 67  Serge SACCUCCI Mission départementale artistique	
celine.courty@strasbourg.eu Conservatoire Cité de la musique et de la danse 1, place Dauphine F - 67076 Strasbourg Cedex	Service périscolaire et éducatif Tél: 03 68 98 76 30 Fabienne.vogel@strasbourg.eu	et culturelle Tél: 03 88 73 46 66 serge.saccucci@ac-strasbourg.fr	

## Les autres partenaires

Philharmonie de Paris
Coordination nationale
Formation à la pédagogie Démos
Financement des instruments

**Région Grand-Est** 

Financement des contrebasses

# Les écoles concernées

## 4 pupitres cordes

Quartier Cronenbourg : école élémentaire Marguerite Perey

Quartier Elsau : école élémentaire Léonard de Vinci

Quartier Robertsau/Cité de l'III : école élémentaire Schwilgué

Quartier Meinau : école élémentaire de la Meinau

## 2 pupitres bois

Quartier Montagne Verte : école élémentaire Gliesberg Quartier Koenigshoffen : école élémentaire des Romains

1 pupitre cuivres

Quartier Neudorf : école élémentaire Ampère

1 pupitre harpes et percussions\*

Quartier Neudorf : école élémentaire Albert Le Grand

\* Bien qu'il s'agisse d'instruments constituant l'orchestre symphonique, les harpes et percussions ne sont pas prévues dans le schéma des orchestres démos tel qu'il est conçu par la Philharmonie de Paris. La plupart des orchestres démos en sont démunis. La ville de Strasbourg a fait le choix d'intégrer ces instruments et a donc élargi le dispositif à une huitième école. Cette école fait l'objet d'un format particulier : le groupe Démos est composé de 4 harpistes et 10 percussionnistes. L'ensemble des élèves harpistes et la moitié des élèves percussionnistes sont assimilés au dispositif démos et bénéficient à ce titre de toutes les actions prévues par le dispositif (sorties culturelles, concerts, stages). Les 5 élèves percussionnistes non assimilés au dispositif démos bénéficient uniquement des ateliers de pratique hebdomadaire et ce pour les 3 années du dispositif.

#### L'encadrement des ateliers Démos

Chaque groupe Démos a un référent musical et un référent de terrain. Les ateliers de pratique hebdomadaires sont systématiquement gérés par un binôme d'intervenants artistiques (dont le référent musical) ou trinôme pour certains groupes auquel s'ajoute le référent de terrain.

Selon le programme pédagogique, des chefs de chœur et danseurs interviennent également dans les ateliers de pratique.

Au total : 32 intervenants artistiques, dont 1 chef, 3 danseurs, 3 chefs de chœur et 29 instrumentistes ainsi qu'une équipe de 3 référents de terrain et d'une 1 coordinatrice territoriale.

Parmi l'équipe artistique, il y a 3 musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, 2 professeurs du conservatoire, plusieurs professeurs enseignant actuellement dans les écoles de musique de la région, 4 intervenants du dispositif démos Mulhouse (qui a débuté en février 2017).

Les 3 référents de terrain accompagneront les enfants et leur famille dans le dispositif démos. Pivots dans les liens qui se tissent entre les différents acteurs du projet, ils sont des repères pour les enfants comme pour les adultes. Présents sur tous les espaces de rencontre, ils relaient l'information, participent à la mobilisation et l'accompagnement des parents et des enfants et assurent également la bonne organisation pratique (transports, rassemblements...) du projet en lien avec la coordonnatrice Démos.

#### Calendrier 2017/2018

- Démarrage avec deux jours de stage se déroulant au conservatoire de Strasbourg pour les 8 groupes d'enfants : mercredi 25 et jeudi 26 avril 2018, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- Premiers ateliers sur temps scolaire et périscolaire : à partir du 7 mai 2018 et jusqu'au 29 juin 2018
- Premier rassemblement (tutti) de l'orchestre Démos Strasbourg : le mercredi 20 juin 2018, de 14h\* à 16h30 / Salle d'orchestre - Conservatoire de Strasbourg
   \*les enfants seront convoqués 30 minutes avant le début de l'atelier

# 2) Démos et le programme scolaire

Un document en annexe de ce guide détaille les éléments du programme scolaire mobilisés par les élèves durant les ateliers Démos.

Le projet Démos permet de développer des compétences du socle commun et d'alimenter le **Parcours d'Education Artistique et Culturelle** de l'élève suivant ses trois piliers : la connaissance, la rencontre et la pratique.

L'essentiel du programme scolaire d'éducation musicale est réalisé à condition que le projet Démos mobilise la pratique vocale, la création et l'écoute d'œuvres. L'histoire des arts est également enrichie de la connaissance d'œuvres ainsi que d'éléments d'histoire de la musique et des instruments de musique. L'approche corporelle de la musique rejoint l'expression corporelle et la danse du programme d'EPS. Enfin, la dimension collective des ateliers Démos et les interactions orales qu'elle autorise permettent d'aborder des éléments de programme d'enseignement moral et civique (les attitudes) et de maîtrise de la langue orale en français.

Le socle commun dans son domaine 1 (Les langages pour penser et communiquer - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit) précise: « L'histoire des arts et les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et les langages artistiques ».

Recommandation: durant les ateliers Démos, proposer aux élèves non inscrits dans Démos des enseignements essentiellement dans les domaines de l'éducation musicale, de l'expression corporelle, et de la danse, mais aussi de l'enseignement moral et civique (le cas échéant, à travers des activités physiques et sportives) et de la maîtrise de la langue orale.

Cette recommandation permet :

- de garantir une cohérence de traitement des élèves inscrits et non inscrits dans Démos
- de s'assurer que la participation des élèves aux ateliers Démos durant 2 heures pris sur le temps scolaire ne les prive pas d'autres apprentissages tels que celui de la lecture ou des mathématiques

# 3) Organisation des enseignements sur le temps scolaire

Pour l'année scolaire 2017-2018, les élèves engagés dans Démos seront issus de plusieurs classes de CE1. Ce type de répartition permet d'éviter de distinguer une classe dédiée au projet Démos qui comporterait par ailleurs un très petit groupe d'élèves non concernés par le projet.

La répartition dans plusieurs classes des élèves engagés dans Démos favorise la cohérence des apprentissages de tous les élèves, mais elle nécessite une réflexion au sein des équipes d'école pour aligner certains enseignements.

Dans le niveau concerné par Démos, plusieurs organisations sont possibles pour prendre en charge les élèves non engagés dans Démos :

<u>Pistes d'organisation 1</u> : dans chacune des classes comportant des élèves inscrits dans Démos, les élèves non inscrits dans Démos restent avec leur enseignant durant les ateliers Démos.

Recherche de cohérence : tous les enseignants concernés se mettent d'accord sur les mêmes enseignements à conduire durant ce temps (programmation commune au niveau).

<u>Pistes d'organisation 2</u>: les élèves non inscrits dans Démos restent dans leur classe, mais un échange de service est organisé entre enseignants. Chaque enseignant conduit un projet spécifique ou un enseignement déterminé.

Recherche de cohérence : une rotation est organisée pour que chaque classe bénéficie des différents projets et enseignements.

Pistes d'organisation 3 : décloisonnement sur le niveau concerné voire sur plusieurs niveaux.

Des groupes sont constitués et chaque enseignant disponible propose un projet spécifique ou un enseignement déterminé. Ce décloisonnement permet également de réunir une chorale sur une partie de ce temps d'ateliers Démos.

Recherche de cohérence : une rotation permet de toucher tous les élèves.

Le démarrage du projet en avril 2018 permettra aux équipes d'expérimenter une organisation pour pouvoir la déployer plus largement au cours des années scolaires suivantes.

Le projet Démos et l'organisation des enseignements artistiques devront être intégrés dans le volet artistique du projet d'école, dans le cadre du PEAC. Tout nouvel arrivant dans l'équipe enseignante pourra ainsi s'inscrire dans la continuité des actions en cours. Les interventions de personnels extérieurs à l'éducation nationale feront l'objet d'un agrément départemental annuel adossé à la convention signée avec la Ville de Strasbourg.

Les conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale (*CPEM 67*) sont à la disposition des équipes pour les questions liées à l'organisation des enseignements, aux contenus et progressions à construire dans cette discipline. Ils peuvent également apporter leur contribution aux démarches de montage d'une chorale scolaire. Les besoins spécifiques des équipes pourront faire l'objet de demandes de d'accompagnement.

# 4) Pistes de travail en éducation musicale pour les élèves non engagés dans Démos

Le projet Démos vise des compétences expertes dans le domaine de l'éducation musicale, mais également de manière plus large des compétences transversales : travail des capacités attentionnelles, de la concentration, de la mémoire... Ces compétences devront être travaillées avec l'ensemble des élèves dans des disciplines favorisant la pédagogie de projet, comme l'éducation musicale.

L'éducation musicale développe deux grands champs de compétences structurant l'ensemble du parcours de formation de l'élève jusqu'à la fin du cycle 4 : la perception et la production Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression.

Disponible sur le site des CPEM 67 : une bibliographie avec une sélection (non exhaustive) d'albums-CD à travailler en classe, en collectif ou en individuel (exemple de mise en place d'un espace écoute dans sa classe avec des casques à disposition des élèves, visant à travailler l'autonomie) http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/musique/?page id=2024

La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe. Vecteur le plus immédiat pour faire de la musique, elle est particulièrement appropriée aux travaux de production et d'interprétation dans un cadre collectif en milieu scolaire.

- le chant choral est une pratique artistique à la portée de tous les élèves. Il met en jeu l'écoute, le travail de l'oreille (justesse, reproduction du rythme), et l'interprétation (utilisation de la voix chantée, recherche de l'interprétation expressive d'un chant). Le répertoire annuel des **Ecoles qui chantent** édité par l'association Approchants est une ressource pédagogique coordonnée dans le département du Bas-Rhin par les conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM 67) qui offre chaque année aux enseignants un choix de chants en adéquation avec la tessiture des élèves.

La diversité des styles proposés, la qualité des textes, leur ancrage culturel sont autant de points d'appui pour des prolongements dans le domaine de l'écoute, de la littérature de jeunesse, l'histoire et la géographie. Des exploitations pédagogiques accompagnent d'ailleurs les chants. Elles sont des outils particulièrement précieux pour les enseignants non-musiciens. Le chant est par nature un élément fédérateur d'un groupe. Un répertoire commun peut être envisagé entre les élèves Démos et non-Démos. Des moments de restitution publique communs peuvent cimenter les acquis de part et d'autre. Les CPEM peuvent être mobilisés pour accompagner la création d'une chorale.

Le portail MUSIQUE PRIM permet d'avoir accès, après inscription gratuite, à un répertoire à chanter et un répertoire à écouter.

https://www.reseau-canope.fr/musique-prim/accueil/

L'ensemble des documents d'accompagnement sur EDUSCOL font référence à ces extraits musicaux en ligne pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

## - la connaissance de l'orchestre philharmonique :

Les enseignants peuvent s'appuyer sur les compétences développées par les élèves inscrits dans Démos pour faire découvrir les instruments de l'orchestre philharmonique. Après un travail de recherche documentaire, des supports de présentation des instruments sont réalisés (carte d'identité, affiche, présentation numérique...). Les élèves engagés dans Démos peuvent réaliser un petit exposé sur les instruments et une démonstration de la manière d'en jouer. L'enseignant de la classe fera écouter à l'ensemble des élèves des extraits d'œuvres où ces instruments sont mis en valeur (par exemple : un concerto). Il permettra aux élèves de rencontrer une ou deux grandes œuvres du répertoire de l'orchestre philharmonique et s'assurera que ses grandes familles d'instruments soient connues de tous. La rencontre vivante\*\* de l'orchestre sous la forme de sortie au concert sera recherchée. (cf programmation de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, de l'Opéra national du Rhin, du Conservatoire de Strasbourg).

Lexique associé: le compositeur, l'orchestre philharmonique/symphonique, la partition, le pupitre, le chef d'orchestre, la baguette, la famille des vents, la famille des cuivres, la famille des bois, la famille des cordes, la famille des percussions. En fonction des instruments présents à l'école : le pavillon, les clés, la anche, le piston, l'inspiration, l'expiration, la clarinette, le hautbois, le basson, la flûte traversière, le piccolo, la trompette, le trombone, le cor, le tuba, la famille des cordes frottées, le violon l'alto, le violoncelle, la contrebasse, l'archet, les clés, l'âme, les timbales d'orchestre, la grosse caisse, le xylophone, le vibraphone, le concerto, le mouvement, le soliste, aigu, grave, forte, mezzo, piano, crescendo, decrescendo...

Exemple de progression sur trois ans : 1) découverte des grandes familles de l'orchestre à travers une œuvre, 2) découverte des instruments pratiqués, leur famille, le rôle de cette famille dans l'orchestre à travers une ou deux œuvres, 3) l'orchestre symphonique comme « machine » à créer des émotions, à travers une ou deux œuvres de musique « à programme ».

Ressources sur la connaissance de l'orchestre et des instruments sur les sites musique des CPEM 67 et 68 avec l'ensemble des liens utiles.

http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/musique/?page\_id=1076 http://www.musique-culture68.fr/?page\_id=98 Des ressources sont également disponibles sur des œuvres majeures du répertoire. <a href="http://www.musique-culture68.fr/?page\_id=286">http://www.musique-culture68.fr/?page\_id=286</a>

« L'histoire de Babar » de Francis Poulenc (avec des extraits à écouter et des fiches-élèves) <a href="http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/musique/?page\_id=1357">http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/musique/?page\_id=1357</a> http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/musique/?page\_id=2223

\*\*Pour information: tous les ans, des crédits spécifiques sont disponibles, généralement à partir du mois de mars, pour mettre en place des classes à projets artistiques et culturels (classe à PAC) dans les écoles. Il s'agit pour les classes d'être initiées à une pratique artistique avec l'aide d'un intervenant, et de s'ouvrir à la culture (fréquentation de lieux de concert, spectacles de danse...). Les élèves non-engagés dans Démos peuvent bénéficier de ce type de dispositif sur une douzaine d'heures d'intervention.

Pour toute information, veuillez vous rapprocher des conseillers pédagogiques départementaux en éducation musicale, Tania Grimaldi ou Magaly Jungbluth selon votre circonscription, ou de Pierre Bertrand, conseiller pédagogique départemental en EPS pour la danse.

tania.grimaldi@ac-strasbourg.fr magaly.jungbluth@ac-strasbourg.fr pierre.bertrand@ac-strasbourg.fr

# 5) Démos et le projet périscolaire

## - Les enfants engagés dans Démos

Ils pourront, selon leur souhait et si l'organisation des ateliers dans leur école le permet, bénéficier d'un atelier périscolaire complémentaire. Ils pourront alors diversifier leurs expériences dans les domaines sportifs, scientifiques, de sensibilisation à l'environnement ou dans un autre champ artistique.

# - Pour les enfants non engagés dans Démos

La programmation périscolaire pourra être en partie orientée afin de permettre aux enfants de même niveau (CE2 en l'occurrence pour l'année 2018-2019) de s'initier et de découvrir une activité musicale :

- s'inscrire à un atelier trimestriel de musique (atelier de chant, percussions ...),
- et/ou des ateliers qui seraient complémentaires (voir rubrique ci-dessous).

De plus, des projets articulés temps scolaire – temps périscolaire peuvent être conçus pour les enfants non engagés dans Démos dans les domaines artistiques, alliant ainsi une démarche centrée autour des connaissances et de la rencontre avec les œuvres en temps scolaire et de la pratique et rencontre avec des artistes-intervenants en temps périscolaire.

Ces élèves pourront également bénéficier des propositions de spectacles jeunes publics du Conservatoire ou autres structures culturelles au même titre que les enfants impliqués dans Démos.

Les ateliers et projets font l'objet d'une co-construction entre les enseignants des classes Démos (et autres classes pour un rayonnement dans toute l'école) et les responsables périscolaires de site.

# 6) Créer une dynamique d'école et de territoire

Les écoles concernées par le projet Démos mettent en œuvre divers dispositifs éducatifs et d'accompagnement : les activités périscolaires, l'accompagnement éducatif ou encore le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire.

Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier de ces dispositifs et chaque dispositif peut contribuer au parcours de l'élève. En particulier, le Parcours d'Education Artistique et Culturelle peut être enrichi des connaissances, des pratiques et des rencontres développées dans ces différents cadres en complément des enseignements.

La mise en œuvre de ce projet global de l'école repose sur une collaboration entre le directeur de l'école et le responsable périscolaire de site, voire avec les autres partenaires. Elle nécessite une réflexion sur les complémentarités voire les articulations à trouver entre les dispositifs pour nourrir une dynamique d'école voire de territoire.

# Quelques pistes d'actions pouvant être menées dans l'école :

- créer une chorale en complément de Démos ou associer la chorale existante au projet Démos
- partager un répertoire de chants communs dans l'école
- proposer des activités dans d'autres domaines artistiques : arts plastiques, arts du son, théâtre en lien avec le travail des élèves engagés dans Démos
- élargir aux autres élèves les spectacles qui seront vus par les élèves engagés dans Démos
- s'appuyer sur le fonctionnement du spectacle vivant pour proposer des activités à tous les élèves : préparation d'une première partie dansée ou chantée, élaboration des décors, d'éléments de costumes, découverte des métiers du spectacle lors de visites de structures...
- créer des liens entre les projets existants et avec les structures culturelles de proximité : école de musique de Pôle Sud, Espace Django, école de musique électronique Longevity-Shadok de la Presqu'île Malraux...
- réaliser des reportages photo, audio ou vidéo pour le journal ou le blog de l'école
- visiter une lutherie, le musée de la lutherie de Mirecourt, le CIP de Marmoutier (Orgue)...
- découvrir les œuvres sonores du Syneson valorisées par le CEAAC (place du marché à Neudorf) http://ceaac.org/installations/place-du-marche-neudorf
- participer au festival *Musica* et ses différents ateliers
- créer une petite comédie musicale dans le cadre d'une classe transplantée musicale à *La Hoube* http://www.aos-haguenau.com/pages/classes-musicales-1.html

# ANNEXE: RECOUVREMENT DU PROGRAMME SCOLAIRE

Projet DEMOS	Compétences développées		Programme et socle		
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Education musicale	Autres disciplines	Socie et PEAC
1) Phase de démarrage du projet (premières semaines)  Chant choral, danse, écoute et découverte des instruments  Conditions de réalisation :  - Approche globale à travers le corps et l'écoute active  - Attention portée à la langue et à l'acquisition d'un nouveau lexique  - Chant en allemand, le cas échéant	Education musicale - Développer son goût pour les pratiques artistiques Développer deux grands champs de compétences : perception / production  Voix - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique - Mobiliser son corps pour interpréter - Interpréter un répertoire varié avec expressivité - Tenir sa partie dans un bref moment de polyphonie  Ecoute - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents - Identifier des ressemblances et des différences dans deux extraits musicaux - Acquérir un lexique simple pour décrire la musique	- Développer sa capacité d'écoute  - Développer sa capacité d'attention  - Développer sa capacité à mémoriser  - Adapter son attitude à la situation proposée	L'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression. La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe.  Dans « Chanter et interpréter »  - Expérimenter sa voix parlée et chantée, explorer ses paramètres ; la mobiliser au bénéfice d'une reproduction expressive  Dans « Ecouter, comparer et commenter »  - Connaître et mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et précise  - Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun	EPS, danse: s'exprimer devant les autres par une prestation artistique, s'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures  Comprendre et s'exprimer à l'oral - Etendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris  Histoire des arts - Connaissance des instruments et des grandes familles d'instruments de l'orchestre symphonique  Langues vivantes (chant) - Exercer sa mémoire auditive pour mémoriser des mots et des expressions - Mémoriser et reproduire des énoncés	Domaine 1: les langages pour penser et communiquer Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit: décrire, comparer, manipuler des formes d'expression et un lexique spécifiques pour comprendre et interroger les œuvres et les langages artistiques. Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère (le cas échéant): sensibilisation des élèves à la dimension culturelle de l'enseignement des langues vivantes, développement des compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps: réaliser une production, la présenter, s'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art, comparer quelques œuvres  Domaine 2: des méthodes et outils pour apprendre Collaborer et coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production

Projet DEMOS	Compétences développées		Programme et socle		
	Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Education musicale	Autres disciplines	Socie et PEAC
La hauteur Sons aigus et graves Motifs ascendants et descendants Lecture de note (2 <sup>eme</sup> -3 <sup>eme</sup> année ?) Clé de sol, clé de fa ?  La durée Pulsation frappée et silencieuse Valeur des notes : ronde, blanche, noire, 2 croches Rythmes binaires  La forme et le timbre Paramètres du son : intensité, détaché, accents, point d'orgue Structure d'une chanson, d'un morceau de musique Phrase musicale Timbre des instruments Phrases suspensives et conclusives sur partition: nuances, tempo, signes d'articulation et de phrasé Différentes formes musicales  Conditions de réalisation: Mise en place d'une pédagogie adaptée dans le domaine de la formation musicale : approche sensible de la formation musicale	Education musicale  - Reproduire et interpréter un modèle mélodique ou un modèle rythmique  - Connaître les différents paramètres du son  - Connaître le vocabulaire de l'expression : quelques nuances simples, tempo, caractère, etc  - Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical : répétition d'une mélodie, d'un motif rythmique, d'un thème, d'une partie caractéristique, etc. ; en déduire une forme simple (couplet/refrain, ABA par exemple)  Ecoute  - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents - Identifier des ressemblances et des différences dans deux extraits musicaux  - Associer la découverte d'une œuvre à des connaissances construites dans d'autres domaines enseignés  - Acquérir un lexique simple pour décrire la musique	- Développer une discrimination auditive fine  - Savoir focaliser son attention  - Savoir soutenir un effort de concentration de plus en plus long  - Développer sa mémoire auditive	- Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences  - Imaginer des représentations graphiques pour organiser une succession de sons et d'événements sonores  - Connaitre et mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et précise  - Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun	Mathématiques Remarque: appropriation de manière sensible de la notion de fraction simple à partir du travail rythmique - Utiliser et représenter les nombres entiers, des fractions simples et, les nombres décimaux - Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul  Histoire des arts - Education de la sensibilité, compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique, et de son langage formel et symbolique	PEAC de l'élève : pilier « pratique artistique »  Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit : décrire, comparer, manipuler des formes d'expression et un lexique spécifiques pour comprendre et interroger les œuvres et les langages artistiques. Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et numériques : connaissance des grandeurs et des mesures (approche sensible de la durée)  Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine  En ce qui concerne l'histoire, les repères temporels aident à appréhender et à apprendre les notions de continuité, de succession, d'antériorité et de postériorité, de simultanéité.  Remarque : ces notions peuvent aussi être abordées en musique.

Projet DEMOS	Compétences développées		Programme et socle		
	Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Education musicale	Autres disciplines	Socie et PEAC
a) Culture musicale et pratique instrumentale  - Acquérir les bases d'une technique instrumentale  - Déchiffrer une mélodie simple de quelques notes  - Jouer une pièce seul ou à plusieurs  - Jouer une partie dans une polyrythmie  - Identifier la nature d'une erreur (rythme/mélodie)  Conditions de réalisation:  - Mettre en place une pédagogie adaptée au public dans le domaine des pratiques instrumentales collectives  - Intégrer la démarche de création à la pratique: le programme met l'accent sur la création sonore en ce qui concerne la pratique collective	- Apprendre à connaître un instrument et les gestes techniques pour une bonne émission sonore - Découvrir la relation du geste au son - Découvrir la nécessité d'un codage - Entrer dans un codage musical simple	-Développer son sens de la responsabilité  -Développer son autonomie  - Savoir focaliser son attention (au chef)	Domaine « Chanter et interpréter » /exemples de situations, d'activités, de ressources pour l'élève, l'utilisation d'instruments est évoquée.  Domaine « Explorer, imaginer et créer »  - Développer les exigences de la musique collective : écoute de l'autre, respect de ses propositions.  - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.	Histoire des arts - Education de la sensibilité, compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique, et de son langage formel et symbolique - Connaissance des instruments et des grandes familles d'instruments de l'orchestre symphonique - Connaissance d'artistes, d'œuvres et de mouvements artistiques  Enseignement moral et civique - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie - Se sentir membre d'une collectivité - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école	PEAC de l'élève: pilier « pratique artistique »  Socle L'élève doit être initié à « la diversité des cultures l'art et les œuvres » « Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'actionainsi que le goût des pratiques artistiques »  Domaine 2: des méthodes et outils pour apprendre Collaborer et coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production  Domaine 3: la formation de la personne et du citoyen Les enseignements nourrissent les gouts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d'une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d'expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affutent l'esprit critique.  Domaine 5: Les représentations du monde et l'activité humaine - Comprendre le rôle que jouent l'intentionnel et l'involontaire dans la démarche créatrice Organiser l'expression d'intentions, de sensations et d'émotions en ayant recours à des moyens choisis et adaptés

Projet DEMOS	Compétences développées		Programme et socle		
	Compétences disciplinaires	Compétences transversales	Education musicale	Autres disciplines	Socie et PEAC
4) Rencontres : lieux de culture, artistes et professionnels, œuvres  Visite du conservatoire, de l'Opéra, de l'OPS Rencontre de professeurs et de musiciens autres professionnels. Découverte d'une œuvre, d'un livret.  Conditions de réalisation :  - Créer des liens avec la pratique musicale pour motiver les élèves et donner du sens à cette pratique  - Donner la possibilité aux élèves de questionner les personnes rencontrées	Education musicale - Connaître quelques grandes œuvres du patrimoine - Connaître des formes de production variées  Maîtrise de la langue orale - Acquérir un nouveau champ lexical	- Développer l'attitude adéquate en fonction du lieu, de l'activité proposée (ex : les codes du concert)	Dans « Ecouter, comparer et commenter » - Associer la découverte d'une œuvre à des connaissances construites dans d'autres domaines enseignés	Comprendre et s'exprimer à l'oral - Participer à des échanges dans des situations diversifiées - Etendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris  Histoire des arts - Fréquentation des lieux de culture et découverte des métiers artistiques	PEAC de l'élève : piliers « rencontre » et « connaissance »  Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen - Les enseignements () éduquent aux codes de communication et d'expression
5) Dynamique de projet et finalisation (tout au long du projet)  Conditions de réalisation: - Mise en valeur des échanges - Travail sur l'argumentation - Importance de l'implication des familles dans la motivation des élèves, et leur engagement hors temps scolaire	Education musicale  - Exprimer ses goûts au-delà de son ressenti immédiat  - Ecouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité  - Argumenter un jugement sur une musique tout en respectant celui des autres  - Argumenter un choix dans la perspective d'une interprétation collective  - S'impliquer dans un projet commun  - Tenir sa place dans un orchestre	- Etre à l'écoute des autres dans un échange  - Savoir communiquer - Développer son sens de la responsabilité  - Développer son sens de l'engagement  - Développer son autonomie  - Développer sa confiance en soi  - Développer le respect des autres	Domaine « Echanger, partager, argumenter » - Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun	Comprendre et s'exprimer à l'oral - Participer à des échanges dans des situations diversifiées - Interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter réactions et points de vue Exprimer un point de vue de manière claire et organisée - Prendre en compte le point de vue d'autrui - Mobiliser des stratégies argumentatives - Savoir échanger avec civilité et mettre à distance son propos  Enseignement moral et civique - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie - Se sentir membre d'une collectivité - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école	Domaine 1: les langages pour penser et communiquer  Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit: décrire, comparer, manipuler des formes d'expression et un lexique spécifiques pour comprendre et interroger les œuvres et les langages artistiques.  Domaine 2: des méthodes et outils pour apprendre Collaborer et coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production  Domaine 3: la formation de la personne et du citoyen Les enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d'une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d'expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affutent l'esprit critique. Les enseignements concourent à développer le sens de l'engagement et de l'initiative principalement par la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d'autres partenaires.